

tous les secours de sa Providence. Mais le frêle appui de l'erreur ne soutient pas les regards de la lumière; il se dément en lui-même, & en confondant dans sa chute les conséquences qu'on en tiroit, il couvre ses partisans de la honte d'une extravagante crédulité & dans le principe & dans le résultat de leur confiance.

Un illustre magistrat/instruit que l'altération d'un texte de St. Augustin, alimentoit l'esprit de dispute chez des gens auxquels la simplicité de la foi & l'autorité de l'Eglise ne suffisoit point, & que le mot *insuperabiliter*, qui dans le fonds n'exprimerait que l'inutilité des obstacles extérieurs, étoit tourné contre l'effort de la liberté humaine, prouve jusqu'à l'évidence que le texte primitif porte *inseparabiliter* & marque précisément l'impossibilité où nous sommes de nous passer de Dieu dans la consommation de notre salut. Il démontre cette assertion d'abord par la foi des manuscrits les plus authentiques, & par la corruption de ceux qui portent une leçon différente; ensuite par l'ensemble & tous les rapports du passage où ce mot se trouve.

En rendant justice à l'érudition & aux vues saines du savant magistrat, il faut applaudir aussi au zèle & aux intentions éclairées de l'éditeur qui reproduit une dissertation justement estimée & devenue extrêmement rare.